

Primum Non Nocere

Démarche RSE de l'agence

Adresse : 5 bis rue Franklin

SIRET : 751 368 523 00021

Contact : beziers_contactprimum@fr.gt.com



Présentation de Primum Non Nocere®

Notre démarche RSE



Chez Primum Non Nocere, **nous ne conseillons pas la RSE : nous la vivons au quotidien**. Notre démarche RSE est globale, cohérente avec notre raison d'être, et inscrite dans une dynamique d'amélioration continue. Elle concerne aussi bien notre fonctionnement interne que nos relations avec nos parties prenantes.

Notre fonctionnement interne s'illustre par la mise en place d'une véritable **gouvernance partagée**. Nous avons désigné une **référente RSE interne**, chargée de **piloter nos actions** et de garantir leur cohérence.

Elle est accompagnée par **trois groupes de travail dédiés**, chacun centré sur un enjeu clé :

- la **Qualité de Vie et des Conditions de Travail** (QVCT) ;
- la réduction de notre **empreinte carbone** ;
- le développement de **l'économie circulaire** au sein de notre organisation.

Bureaux éco-conçus

Nos bureaux sont éco-conçus et participent au bien-être et la santé de nos salariés. Nous portons une attention particulière au bâtiment et à son usage : les produits d'entretiens sont éco-labellisés, les matériaux à faible émission de COV et le mobilier en carton recyclé.

Terrasse comestible

Aménagé sur notre terrasse, le jardin est là pour offrir à nos salariés, invités et habitants du quartier, un espace convivial aux vertus nourrissantes. Des fruits, légumes, fleurs et arbustes sont plantés par notre jardinier spécialisé permaculture.

QVCT

Le bien-être et la santé de nos collaborateurs sont pour nous des priorités. Une réflexologue et un ostéopathe interviennent tous les mois pour accompagner l'équipe sur les gestes et postures respectueux de la santé de chacun.

Présentation de Primum Non Nocere®

Notre qualité de société à mission



Depuis **2020**, Primum Non Nocere® est fièrement engagée en tant que **société à mission**, conformément à la **loi PACTE**. Cette qualité reflète notre volonté de placer l'impact social, sociétal et environnemental au cœur de notre modèle économique.

Dans le cadre de cette démarche, nous portons une **raison d'être** validée en gouvernance partagée par l'ensemble de nos collaborateurs : « **promouvoir un développement pérenne préservant l'environnement et la santé de chacun** ».

Notre raison d'être est complétée par **4 objectifs statutaires** →

Conformément aux stipulations de la loi PACTE, notre comité de mission se charge, chaque année, de la rédaction du **rapport de mission**.

[Rapport de mission 2024](#)



Conscients de l'impact de cet engagement, notre démarche a, conformément aux modalités réglementaires, été **auditée à deux reprises** par un **organisme tiers indépendant** accrédité par le COFRAC :

[Avis 2021](#)



[Avis 2023](#)



Exemplarité

Placer le développement durable et la santé environnementale au cœur de notre activité

Solidarité

Contribuer à la transmission des connaissances sur les impacts et les solutions pour permettre à chacun de faire des choix éclairés

Bienveillance

Intégrer la dimension humaine dans nos actions au quotidien tant en interne qu'en externe

Audace

Penser, concevoir et développer des solutions adaptées pour faciliter la transition des organisations

Présentation de Primum Non Nocere®

Notre engagement en faveur de la santé environnementale

Qu'est-ce que la santé environnementale ?



« La **santé environnementale** englobe les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures. »

OMS, 1994

L'intégration de la santé environnementale dans l'ensemble de nos prestations

Nous intégrons **directement** les **enjeux** de la santé environnementale dans nos **prestations**.

- ✓ Notre accompagnement en **éco-conception des soins** cherche à réduire l'impact sanitaire et environnemental de ces derniers. Nos analyses du cycle de vie (ACV) des produits et pratiques de soin permettent ainsi d'identifier les émissions polluantes, les substances toxiques ou les étapes génératrices de risques pour la santé.
- ✓ Notre prestation **BEGES Santé-Environnement** permet d'évaluer simultanément l'empreinte carbone et l'empreinte santé d'une organisation. Nous identifions les impacts sanitaires liés aux consommations d'énergie et aux pollutions associées, en les traduisant en maladies causées, en coûts potentiels pour les systèmes de santé, etc.



Présentation de Primum Non Nocere®

Notre engagement en faveur de la santé environnementale

Nos prestations dédiées à la santé environnementale



- Des **sensibilisations** visant à **améliorer les conditions humaines** :
 - ↳ avec les ateliers de la « Fresque intégrale » portant sur les risques chimiques et les produits d'entretien, les perturbateurs endocriniens et les cosmétiques, les champs électromagnétiques, les 1000 premiers jours de l'enfant...
- Des **diagnostics** visant à réaliser un **état des lieux précis des risques sanitaires liés à l'environnement** :
 - ↳ sur les achats responsables, sur la qualité de l'air intérieur, sur les risques chimiques, sur les champs électromagnétiques, sur les nuisances sonores, sur l'utilisation du formaldéhyde...
- Des **accompagnements** visant à **transformer des recommandations en actions concrètes**, adaptées et suivies :
 - ↳ sur les maternités écoresponsables, sur la santé environnementale au sein du secteur petit enfance...

La santé environnementale au cœur du fonctionnement de notre agence



La santé environnementale est, par ailleurs, **pleinement intégrée** dans notre **fonctionnement interne** :

- ✓ Nous proposons à nos collaborateurs des **encas sains et nutritifs**, comme des fruits secs et des fruits à coque. Chaque semaine, une **corbeille de fruits bio et de saison** complète cette offre pour favoriser une **alimentation responsable**.
- ✓ Nous contrôlons en direct la **qualité de l'air intérieur** (capteur dédié) et nous avons mis en place des **protocoles de ventilation adaptés** à chaque espace et à chaque saison.
- ✓ Nous utilisons des **produits d'entretien** ayant fait l'objet d'une **sélection rigoureuse** sur la base de leur fiche de données de sécurité (**FDS**), afin de garantir des compositions saines.

Présentation de Primum Non Nocere®

Notre engagement bas carbone



Soucieuse de l'impact environnemental carbone générée par ses activités, l'agence Primum Non Nocere® réalise chaque année son **Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre**.

Ce diagnostic lui permet de réviser annuellement son **plan de transition**, afin de s'aligner sur ses **objectifs de décarbonation** :

**50 % de réduction
à horizon 2030**

**60 % de réduction
à horizon 2040**

**Neutralité carbone
à horizon 2050**



sur nos émissions **directes** et **indirectes**



Des actions ambitieuses et réalistes

Pour y parvenir, l'agence s'est engagée dans la mise en œuvre de **multiples actions** :

- ✓ la **sobriété énergétique** : installation de panneaux solaires photovoltaïques (autoconsommation + revente du surplus de production), mise en place d'un système de régulation du chauffage, utilisation de ventilateurs plafonniers en substitution de la climatisation...
- ✓ les **achats responsables** : chaque acquisition est pensée pour limiter les impacts négatifs tout au long du cycle de vie, en intégrant les dimensions sociales, sanitaires et écologiques, en cohérence avec notre engagement en faveur de la santé environnementale.
- ✓ la **mobilité durable** : soutien des modes de transport verts pour les déplacements domicile-travail des salariés, formations à l'écoconduite, politique de déplacements professionnels favorisant le train...

Présentation de Primum Non Nocere®

Notre engagement bas carbone



Souhaitant s'inscrire dans une **démarche d'exemplarité** en matière de RSE, Primum Non Nocere® partage systématiquement, à ses clients, **l'estimation de l'empreinte carbone** associée à la réalisation de **chacune des prestations envisagées**.

Estimation de l'empreinte carbone de la présente prestation :

930 kgCO₂e

Quelques équivalences* :



XXX

km en voiture (essence)



XXX

km en TGV



XXX

repas avec du bœuf



XXX

repas végétariens

*Source : [Comparateur carbone de l'ADEME « Impact CO₂ »](#)

Mode de calcul utilisé ↓

Primum Non Nocere® s'appuie sur les résultats de son dernier BEGES, en retenant un ratio basé sur :

- la quantité d'émissions de GES émises (exprimée en kg de CO₂e)
- le chiffre d'affaires réalisé (exprimé en euros)

Année 2024 (du 01/10/2023 au 31/09/2024)

Dernier BEGES réalisé ↓

203 tCO₂e / 4.1 M € CA

Ratio obtenu ↓

0,049 kgCO₂e / € CA

Primum Non Nocere® applique ensuite ce ratio au montant (€ HT) maximum de la prestation envisagée.

Montant (HT) maximum de la présente prestation : **15 000 €**

0,049 kgCO₂e x **15 000 €** = **735 kg CO₂e**